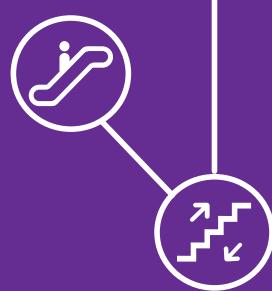


LA LIGNE 14 ÉVOLUE

VOS STATIONS S'ADAPTENT



➔ Pourquoi adapter les stations existantes de la ligne 14 ?

Les prolongements de la ligne 14 au nord et au sud vont entraîner une évolution du nombre de ses voyageurs : 30 000 voyageurs en 2020¹ pour le prolongement à Mairie de Saint-Ouen et 36 500 en 2025² dans le cadre du Grand Paris Express, contre 24 000 aujourd'hui. Ainsi, avec la mise en service de ces prolongements, la ligne 14, sur laquelle circulent aujourd'hui des rames composées de 6 voitures, atteindra sa limite de capacité.

Le STIF et la RATP ont donc décidé que, concomitamment à la mise en service du prolongement à Mairie de Saint-Ouen, la ligne 14 sera exploitée avec des rames de 8 voitures. Ce nouveau matériel permettra d'offrir à terme une capacité de 40 000 voyageurs par heure. Les voyageurs bénéficieront ainsi d'une meilleure qualité de service.

En raison d'une part, de l'augmentation du trafic dans les trains et dans les stations liée aux prolongements de la ligne 14, et d'autre part, de la croissance naturelle du trafic sur la ligne existante, il est nécessaire de revoir le dimensionnement des accès aux stations afin de pouvoir évacuer l'ensemble des voyageurs en cas de sinistre et répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR), dont les utilisateurs de fauteuil roulant (UFR).

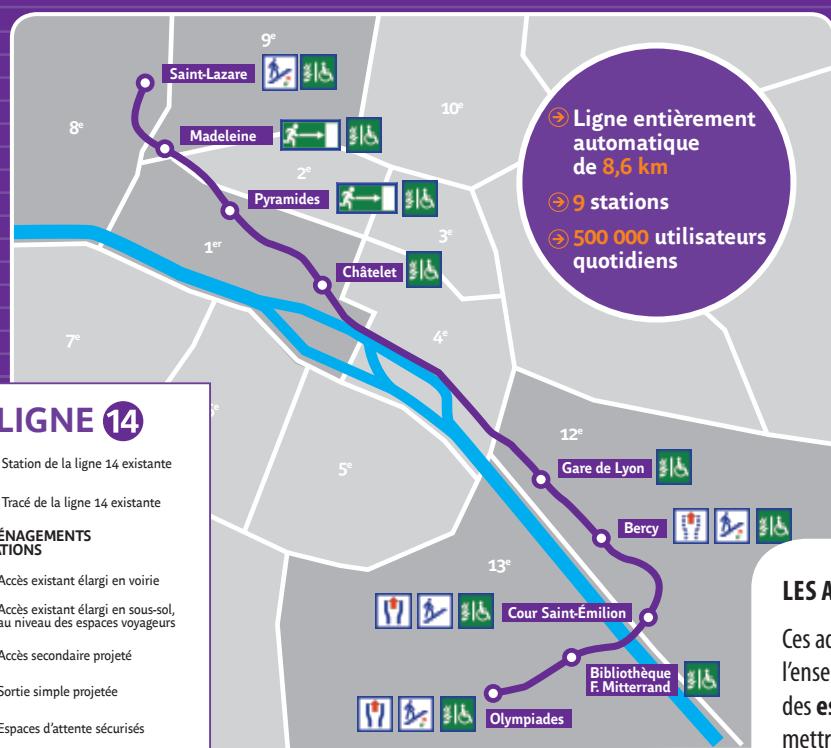
¹ Prévisions de trafic à l'heure de pointe du matin sur le tronçon le plus chargé - Source STIF et RATP

² Prévisions de trafic à l'heure de pointe du matin sur le tronçon le plus chargé - Source SGP

UNE LIGNE QUI VA CONNAÎTRE D'IMPORTANTES ÉVOLUTIONS

Plusieurs prolongements de la ligne 14 sont prévus :

- ➔ Au nord jusqu'à Mairie de Saint-Ouen, dans le cadre de la désaturation de la ligne 13, dont la co-maîtrise d'ouvrage est assurée par le STIF et la RATP.
- ➔ Au sud jusqu'à Orly et au nord jusqu'à Saint-Denis - Pleyel, dans le cadre du Grand Paris Express (GPE), dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Société du Grand Paris (SGP).



LA LIGNE 14

- Station de la ligne 14 existante
- Tracé de la ligne 14 existante

LES AMÉNAGEMENTS DES STATIONS

- ➔ Accès existant élargi en voirie
- ➔ Accès existant élargi en sous-sol, au niveau des espaces voyageurs
- ➔ Accès secondaire projeté
- ➔ Sortie simple projetée
- ➔ Espaces d'attente sécurisés
- ➔ Issue de secours projetée

LES AMÉNAGEMENTS DES STATIONS

Ces adaptations consistent à aménager, dans l'ensemble des 9 stations existantes de la ligne, des espaces d'attente sécurisés (EAS) destinés à mettre en sécurité les PMR.

Des aménagements complémentaires doivent aussi être envisagés sur 6 de ces stations (Olympiades, Cour Saint-Émilien, Bercy, Pyramides, Madeleine et Saint-Lazare) :

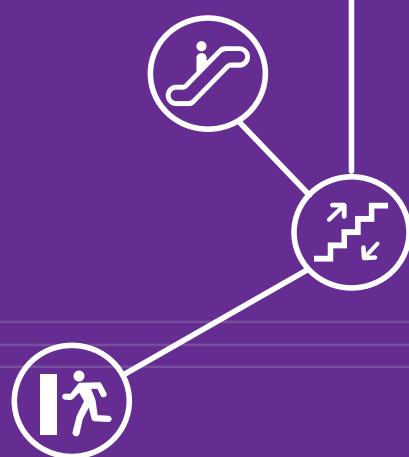
- ➔ Réaménager ou créer des issues de secours à Madeleine et Pyramides.
- ➔ Créer une nouvelle sortie simple à Cour Saint-Émilien (avec un accès principal réaménagé).
- ➔ Créer un accès secondaire à Olympiades, Bercy et Saint-Lazare (avec un accès principal réaménagé à Olympiades).



www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com

LA LIGNE 14 ÉVOLUE

LA VIE DU PROJET



La concertation : une étape importante pour le projet

La concertation préalable, organisée par la RATP en lien avec le STIF et ses partenaires, est un premier temps d'information et d'échanges avec le public, voyageurs, riverains, élus, acteurs associatifs et économiques. Elle vise à recueillir les avis et remarques sur l'opportunité du projet et ses principales caractéristiques.



**ELLE SE TIENDRA
DU 21 JUIN AU 13 JUILLET 2012.**

Plus d'infos sur les modalités d'information et de participation à la concertation :

www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com



Le coût objectif du projet s'élève à **117 millions €**, valeur 2010.



L'ORGANISATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le projet d'adaptation des stations existantes de la ligne 14 relève de la maîtrise d'ouvrage exercée conjointement par le STIF et la RATP. Le STIF, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, a souhaité confier à la RATP le pilotage de la concertation sur ce projet.

LE FINANCEMENT

Les études sont financées à hauteur de 2,44 millions € par la Région Île-de-France (30 %), la Société du Grand Paris (30 %), la Mairie de Paris (20 %) et la RATP (20 %).

Le financement des travaux sera défini ultérieurement entre les partenaires dans le cadre d'une nouvelle convention de financement.

Le calendrier prévisionnel

2012

Concertation préalable et approbation de son bilan par le Conseil du STIF.

2013

Enquête publique. Cette étape sera une nouvelle occasion pour le public d'exprimer son avis sur le projet.

2014

Début des travaux.

HORIZON
2017

Ouverture de ces nouveaux espaces au public, concomitamment à la mise en service du prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen.



www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com